



Conservatoire de Limoges Inscriptions aux classes à horaires aménagés 2025-2026

Le Conservatoire de Limoges, établissement culturel municipal, en partenariat avec quatre établissements scolaires de la Ville de Limoges, accueille 340 élèves en classes à horaires aménagés musique (CHAM) et 28 élèves en classes à horaires aménagés danse (CHAD). Les inscriptions débutent le 24 février et des réunions d'information ont lieu le 15 février.

Les classes à horaires aménagés permettent un accès à un enseignement artistique de qualité et offrent une ouverture culturelle riche. Elles permettent aussi aux élèves particulièrement motivés par une pratique artistique engagée de recevoir, dans le cadre des établissements de rattachement, un enseignement complémentaire à l'enseignement général, dispensé par des professeurs du conservatoire. Les élèves bénéficient d'un aménagement de leur emploi du temps, sans qu'aucune discipline de la formation générale ne soit supprimée, ni le programme modifié.

> Inscription en CHAM

Les demandes d'inscription aux classes à horaires aménagés musicales pour les classes élémentaires et le collège Léonard-Limosin sont à effectuer en ligne **sur le site internet du conservatoire conservatoire.limoges.fr du 24 février au 25 mars 2025.**

Les CHAM sont accueillies au sein des écoles Jules-Ferry et Montmailler (du CE1 au CM2) et du collège Léonard-Limosin (de la 6^e à la 3^e). L'entrée en 6^e CHAM est accessible aux élèves débutants (10 places leur sont réservées).

> Concernant les inscriptions dans les écoles élémentaires accueillant des classes à horaires aménagés musicales, les familles doivent prendre contact dès à présent avec la direction de la Jeunesse de la Ville de Limoges au **05 55 45 64 58** et sur limoges.fr (pratique-mes-demarches/inscription-scolaire).

> Inscription en CHAD

Pour les classes à horaires aménagés danse, les inscriptions sont également à effectuer **sur le site internet du conservatoire conservatoire.limoges.fr du 24 février au 25 mars 2025. De plus, un formulaire d'inscription destiné au collège y est téléchargeable. Ce dernier devra être retourné au collège Auguste-Renoir avant le mercredi 2 avril.**





Les CHAD sont accueillies au sein du collège Auguste-Renoir (de la 6^e à la 3^e). L'entrée en CHAD est accessible aux élèves débutants sans dominante de danse spécifique. Les élèves pratiqueront 1h30 de danse classique et 1h30 de danse contemporaine.

> Réunions d'information le samedi 15 février

À l'auditorium du collège Léonard-Limosin, 13 rue des Clairettes (lyceelimosin.fr) :

- à 9h15 réunion d'information pour les **CHAM élémentaires**
- à 10h45 réunion d'information pour les **CHAM collège**

Au collège Auguste-Renoir, 119 rue Sainte-Claire (cite-renoir.ac-limoges.fr) pour les CHAD :

- de 9h30 à 10h30 : présentation d'ateliers de danse
- de 10h30 à 11h : réunion d'information dans le gymnase
- de 11h à 12h : présentation d'ateliers de danse

Renseignements auprès du conservatoire de Limoges :

05 55 45 95 78

05 55 45 95 62

crr.scolarite@limoges.fr

Ou de Frank Vassallucci, responsable des classes à horaires aménagés :

06 66 33 84 60

frank.vassallucci@limoges.fr